

nègre de faction était accroupi sur le sol, fumant une longue pipe caraïbe, et fredonnant par intervalles une chanson monotone et lugubre dont la jeune créole écouta avec joie les paroles peu poétiques, mais très significatives.

Cette chanson, improvisée évidemment, était une sorte d'hymne de remords où le nègre déplorait le meurtre commis le matin et la captivité de la jeune blanche. Il était tellement absorbé dans sa double opération de fumeur et d'improvisateur, qu'il ne s'était pas aperçu de la présence d'Antillia. Celle-ci, après l'avoir examiné attentivement à la clarté splendide des étoiles, crut reconnaître en lui un de ceux qui avaient envahi sa maison et aidé au meurtre de son père.

La jeune fille éprouva un tressaillement d'honneur; mais le danger de sa situation lui fit surmonter le dégoût qu'elle ressentait et rendit le courage à son cœur défaillant. Elle s'approcha résolument du nègre et lui frappa sur l'épaule. Celui-ci se dressa subitement sur ses jambes, et fut pris d'un tremblement dans tous ses membres, en apercevant devant lui la jeune créole pâle, immobile, les bras pendants le long de sa robe blanche. Il crut à une véritable apparition.

—Écoute moi, lui dit Antillia. Tout à l'heure, dans ta chanson, tu regrettais le meurtre et les coups commis sur mon père, ainsi que ma captivité.

—C'est vrai, maîtresse, répondit naïvement le nègre; car c'est moi qui ai donné à votre père le premier coup de bangala qui lui a brisé le bras.

—Tais-toi! s'écria Antillia, qui frémit et cachait son visage dans ses mains.

Le nègre détourna la tête pour essuyer une larme à ses yeux.

—Pardonne, maîtresse, dit-il en se mettant à genoux devant la jeune fille.

—Ton remords est-il bien sincère? demanda Antillia.

—Le bon Dieu en est témoin.

—Et tu regrettes de me voir captive ici?

—Oui, maîtresse. Les nègres marrons peuvent bien tuer les blancs, mais ils ne doivent pas faire les blancs prisonniers.

—Voudrais-tu me laisser m'évader?

Le nègre hésita, regarda autour de lui avec la plus scrupuleuse attention, et répondit en balbutiant:

—Capitaine Fabulé m'a mis là en faction; je ne puis pas, il me tuerait demain.

—A qui appartenais-tu avant d'être parti marron? demanda Antillia.

—J'étais commandeur chez M. de Montfort.

—M. de Montfort est un bon maître.

—C'est vrai.

—Si je te promets d'obtenir ton pardon de lui, si je te promets de l'acheter, ensuite, M. de Montfort et de te faire une existence douce et heureuse sur l'habitation de mon frère ou de mon mari, me laisseras-tu m'évader?

Le nègre promena de nouveau ses regards autour de lui et répondit bien bas:

—Maîtresse se perdrait dans les bois.

—Tu m'accompagneras, alors.

Le marron frissonna. Il n'avait pas hésité une minute quand il s'était agi de fuir de chez son maître, et il tremblait à la pensée de s'élever de ce camp où il était plus esclave et plus maltraité qu'il ne l'avait été sur l'habitation de M. de Montfort. Était-ce la liberté qu'il regrettait? Quel usage en faisait-il, et l'avait-il seulement, cette liberté? Était-ce le meurtre, le pillage, à l'ordre du jour dans cette armée de bandits? Était-ce cette vie d'aventures et de périls, qu'à ses charmes quand on en a goûté l'amertume? Était-ce enfin ce sentiment de la terreur qu'il inspirait et qui lui donnait une sorte d'orgueil de sa supériorité brutale? Il y avait un peu de tout cela dans les hésitations du nègre à obéir au sentiment de pitié qui avait agité son cœur dans la solitude et dans la rêverie entre sa pipe et sa chanson.

—Tu ne me réponds pas, fit Antillia. Si tu ne veux pas m'accompagner, si tu refuses tout ce que je t'offre en récompense du service que je réclame de toi, laisse-moi partir seule.

—Seule, non; j'aurais peur pour maîtresse; je l'accompagnerai, mais je ne retournerai pas à l'habitation de M. de Montfort.

—Si tu reviens ici, Fabulé te tuera.

—Je ne reviendrai pas ici, je resterai dans les bois, ou bien j'irai trouver Macandal.

—Soit, répondit Antillia, tu agiras comme tu l'entendras. Si tu t'enrôles avec Macandal, tu peux lui dire que tu viens de ma part tu seras bien reçu. Si tu te décides à rentrer chez ton maître, rappelle-toi que je n'oublierai jamais le service que tu vas me rendre.

—Je conduirai maîtresse jusqu'à un endroit où elle pourra, ensuite, trouver son

chemin toute seule et sans redouter aucun danger.

—C'est bien, partons!

—Attendez, maîtresse, fit tout à coup le nègre au moment où ils allaient partir: rentrez un instant dans l'ajoupa.

Antillia obéit, non pas sans crainte sur ce retard dont elle ne savait pas la cause.

Le nègre promena autour de lui un regard pénétrant, et s'assura que tous ses compagnons dormaient d'un profond sommeil.

Cet examen achevé, il marcha droit à un tronc d'arbre derrière lequel il avait aperçu deux yeux qui flambaient comme deux étoiles dans l'obscurité. C'était son camarade de faction qui avait écouté toute sa conversation avec Antillia, et épie tous leurs mouvements. Arrivé à deux pas de l'arbre, le nègre s'élança comme un tigre sur l'espion, le saisit de la main gauche à la gorge avec une force surhumaine, et de la droite il lui asséna sur la tête un coup de son bangala. Le malheureux tomba sur le sol sans avoir pu même pousser un cri.

Le nègre s'assura que le bruit de la chute de sa victime n'avait éveillé aucun des marrons; puis il revint à l'ajoupa et d'une voix que nulle émotion ne trahissait:

—Maîtresse peut venir à présent, dit-il. Antillia suivit son sauveur silencieusement; ils passèrent au milieu des marrons endormis pêle-mêle, à la belle étoile comme on dit; ils traversèrent les sentiers sinueux qui se tordaient autour du campement, gagnèrent les grands bois de la montagne Pelée, où le nègre frayait à la jeune créole un chemin en abattant avec son coutelas les branches des arbres et les touffes de lianes qui formaient, d'espace en espace, de véritables murailles de verdure.

Ils n'échangèrent leurs premières paroles qu'après une heure de marche.

XAVIER EYMA.

(A continuer.)

LE JEU DE DAMES

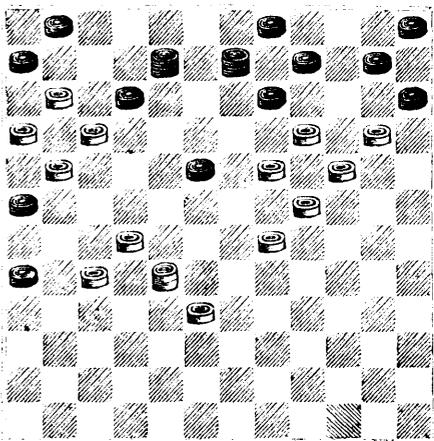
Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, pourront les adresser à M. J. A. Rodier, No. 14, rue Allard, Montréal.

Les solutions doivent être également adressées à ce monsieur.

PROBLÈME No. 1.

PAR T. BERTHAUME, Montréal.

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagent.

Les annonces de naissances, mariages ou décès sont publiées dans ce journal à raison d'unécu chaque.

MARIAGE

A Manchester, N. H., le 21 ultimo, par le Rév. M. J. A. Chevalier, M. Jules Deschênes, commis marchand, fils de Th. Deschênes, professeur français, à Dlle Marie-Louise-Joséphine Harrington, tous deux de l'endroit.

AVIS.

DEMANDE sera faite au PARLEMENT DU CANADA, à sa prochaine Session, pour amender la Charte de

"LA BANQUE DES PROVINCES-UNIES," en changeant son nom et aussi le Chef-Lieu ou Place d'Affaires d'icelle, et pour d'autres fins.

ROBERT ARMOUR, AVOCAT DES PETITIONNAIRES, BOWMANVILLE, 2 Décembre 1875

6-49-9-149

\$225. PIANOS POUR \$225.

Neufs—pleinement garantis, 7 Octaves,—toutes les Améliorations modernes,—le son est plein, riche et pathétique.—Combinaison exquise, produisant un magnifique effet d'orchestre. Notre désir est qu'ils soient soigneusement essayés et examinés. \$225 chaque. Réparations de toutes sortes à prix modérés.—A. M. LEICESTER & CIE., Fabricants de Pianos, 845 et 847, Rue St. Joseph, Montréal. 6-49-52-150

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."



Capital. - - - - - \$5,000,000

Actif Disponible, - - - - - pres de - \$1,200,000

OFFICIERS:

Président: J. F. SINCENNES. Vice-Président: JOHN OSTELL. Gérant Général: ALFRED PERRY. Sec. et Trés.: ARTHUR GAGNON. Assist.-Gérant: DAVID L. KIRBY. Gérant de la Marine: CHS G. FORTIER.

ACTIF EN OR

Table listing assets in gold, including Bonds of the U.S., Montreal Harbor Bonds, Stocks of Banks, Hypothèques, etc. Total: \$1,175,257.50

PASSIF

Toutes Réclamations pendantes pour Pertes, Billets payables, et divers Comptes dus par la Compagnie. \$140,291.50

Assure tous les Risques d'Incendie, ainsi que les Bâtiments voyageant dans les eaux intérieures et leurs Cargaisons, et les Frêts et Cargaisons des Navires à vapeur et à voile Océaniques de première classe.

BUREAU PRINCIPAL: 160 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

6-45-4-141

EXPOSITION DE PHILADELPHIE.

Province de Quebec.

Comme le temps pour recevoir les entrées expire le 15 Décembre, ceux qui ont l'intention d'exposer devront avoir fait leur application avant ce temps.

On peut obtenir des blancs d'application et toute information en s'adressant à

S. C. STEVENSON,

Secrétaire du Bureau de Québec.

6-49-1-151

No. 63, Rue St. Gabriel.

Corniches

ROULEAUX ET ANNEAUX, aussi BARRES D'ESCALIERS, la plus grande variété dans les derniers goûts, chez L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.

Coutellerie

FOURCHETTES ET GUILLETES, HUILLIERS, plaqués à prix réduits. Aussi venant d'être reçus: CAGES D'OISEAUX, CAFETIÈRES FRANÇAISES à alambique et PLUMEAUX FRANÇAIS, chez

6-19-52-105

L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.

LE RANGÉ

ou Fourneau à cuisine le plus amélioré est Le "NEW ENGLAND"

Ses qualités sont trop nombreuses pour être énumérées, mais on peut facilement se convaincre en en faisant l'inspection.

MEILLEUR & Cie.,

652, RUE CRAIG, Près de la Rue Bleue.

MACHINE A LAVER DE BUNNELL,

TORDEUSE ET REPASSEUSES,

Machine à peler les pommes, à trancher le pain, les légumes, les viandes, &c. 6-37-26-129

LE VIDO.

EAU DE BEAUTE, PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR.

AUX DAMES.

Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint; sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. C'est un préservatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.

Manière de s'en servir.—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, le Pustules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.

Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.

Toute personne envoyant \$1.00 par la malle recevra une bouteille par la malle suivante.

Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875.

Vendu chez le DR. GAUTHIER, 6-17-52-100 190, Rue St. Laurent.

GRAND ASSORTIMENT DE MIROIRS DE TOUTES DIMENSIONS,

Gravures et Chromos.

GAUTIER & VERVAIS,

Exposeurs et Fabricants de Cadres, RUE CRAIG, No. 554.

MONTREAL. 6-37-13-128.

Etrennes! Etrennes! Etrennes!

PÂTISSERIES ET BONBONS FRANÇAIS.

LA JOIE DES ENFANTS ET DES FAMILLES.

V. DEOM,

Patissier-Confiseur,

No. 560, RUE STE. CATHERINE MONTREAL.

MR. V. DEOM informe les familles qu'il confectionne des Pâtisseries délicieuses. A l'occasion des Fêtes de Noël, du Jour de l'An et des Rois, il a fabriqué toutes sortes de Bonbons pour Etrennes et pour Desserts. Aussi un choix de Confiteries et de Bonbons Français. Venez acheter à bon Marché. 6-48-4-146 V. DEOM.

'CARLESANG, C'EST LA VIE'

CELEBER

PURIFICATEUR DU SANG

DE CLARKE

(Marque de Commerce:—"Blood Mixture.")

LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR,

nettoye et élimine du sang toutes les impuretés et ne saurait être trop hautement recommandé.

C'est un remède infailible contre la Scrofule, le Scorbut, les maladies de la Peau, et les Plaies de toutes sortes. La guérison est permanente.

Il guérit les Vieilles Plaies

les Plaies Ulcérées sur le Cou

les Plaies Ulcérées sur les Jambes

les Boutons Noirs sur la Figure

les Scorbut et ses suites

les Ulcères cancéreux

les maladies du Sang et de la Peau

les Enflures Glandulaires

Élimine du Sang toutes les matières impures quelle qu'en soit la cause.

Comme ce mélange est agréable au goût et exempt de toute matière injurieuse à la constitution la plus délicate de l'un ou de l'autre sexe, le Propriétaire conseille fortement aux malades d'en faire l'essai.

Des Milliers de Témoignages attestent de son efficacité.

Vendu en Bouteilles à \$1.00, et en Caisses, contenant six fois la même quantité, pour \$4 chaque—ces dernières en contiennent une quantité suffisante pour opérer la guérison dans la plupart des cas invétérés. EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET MARCHANDS DE MÉDECINES PATENTÉES de l'univers.

Seul Propriétaire: F. J. CLARKE, Chimiste, APOTHECARIUS' HALL, LINCOLN, ANGLETERRE.

Agents en gros pour les Provinces de Québec et d'Ontario:

EVANS, MERGER & Cie., MONTREAL

Expédié par la malle sur réception d'un mandat de Poste. 6-23-52-114

"L'OPINION PUBLIQUE"

Publiée tous les Jedis à Montréal, Canada.

Par la Compagnie Burland-Desbarats.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année.

Aux États-Unis..... 3.50 "

Par numéro..... 7 Centins.

Envois par lettres enregistrées ou par mandats sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES..... 10 Centins la ligne.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.

Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration.

L'agent-collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de domicile, il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal, il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

Les frais de port sont payés par la Compagnie.